

Madeleine RIFFAUD
câble de

MARRAKECH

LE TRIBUNAL SE DONNE

« QUELQUES JOURS »

pour prononcer

son verdict de mort

A Paris délégations par centaines à l'ambassade
du Maroc pour sauver les patriotes

(Page 2)

Des centaines de délégations de travailleurs parisiens ont répondu à l'appel commun du Parti Communiste, du Parti Socialiste, de la CGT, de la CFDT et de la FEN, en allant hier déposer à l'ambassade du Maroc des pétitions réclamant la vie sauve pour les démocrates marocains.



MARRAKECH : neuf organisations françaises conviennent de réagir en commun pour prévenir tout verdict de mort

8-9-71
l'Humanité

MAROC : Halte aux bourreaux !

Les seize qu'ils veulent tuer

(De notre envoyée spéciale Madeleine RIFFAUD)

CENT QUATRE-VINGT-TREIZE inculpés. 161 présents au tribunal de Marrakech. 32 « en fuite » jugés par défaut. Sur 48 patriotes pour lesquels la peine de mort est requise, 16 attendent le verdict en prison. Les autres ayant pu échapper à la gestapo d'Oufkir, vivent actuellement en exil ou quelque part au Maroc, sous la protection de leur peuple.

A travers l'aride arithmétique de la répression collective, déclenchée par le pouvoir réactionnaire, moins contre des hommes que contre le mouvement d'opposition qu'ils représentent, se profilent des silhouettes, se dessinent des visages. Mieux les connaître, un à un, ces seize dont la vie tient à un fil, aide à agir pour les sauver.

Le premier est le responsable, pour la région de Marrakech, de l'Union nationale des Forces populaires : El Forkani, journaliste et poète, enlevé une nuit sur une route alors qu'il rentrait, chez lui, gardé et torturé 200 jours avant d'être présenté à un juge d'instruction.

Nos lecteurs le connaissent déjà. Ses avocats m'ont raconté leurs vains efforts, des mois durant, pour le retrouver. Du haut en bas des échelons policiers, gouvernementaux, on répondait que nul ne savait où se trouvait l'ancien député d'Agadir.

Disparu, volatilisé, chacun le crut mort, assassiné, comme son ami Ben Barka. Quand un avocat put l'entrevoir, après sept mois, Forkani, méconnaissable, se trainait en s'appuyant sur un bâton. Il avait des ci-

lonialistes pour remplacer Mohamed V exilé.

Je rappelle que le président du tribunal de Marrakech, Laabi, collabo si notoire qu'il figura sur la liste officielle des traîtres à la patrie, était présent auprès de Ben Arafat au moment où Ait Moudden et ses compagnons ont jeté leurs grenades. Qu'il ait, depuis, été blanchi par Hassan II — lequel préfère envoyer au poteau les anciens résistants, sans lesquels il n'aurait pas retrouvé son trône — donne au procès son véritable éclairage.

Classe contre classe, possédants contre le peuple, seul fidèle dans sa masse à la patrie profanée. C'est vrai au Maroc comme ce fut vrai en France, de 1940 à 1945.

J'ai gardé comme derniers dans la liste des sei-

Neuf organisations françaises

TANDIS que les protestations continuent d'affluer à l'ambassade du Maroc, le plus souvent transmises par des délégations unitaires, le communiqué suivant a été publié hier soir à Paris : « La CGT, la CFDT, la FEN, le Parti Socialiste, le Parti Communiste Français, le Parti Socialiste Unifié, le Parti Radical, l'Association Française des Juristes Démocrates, la Jeune République se sont rencontrés hier afin d'examiner le développement de l'action en faveur des démocrates marocains inculpés au procès de Marrakech et qui risquent la peine de mort. Ces organisations ont convenu de réagir en commun pour prévenir tout verdict irréparable. En se félicitant des initiatives qui ont déjà eu lieu, particulièrement le vendredi 3 septembre, par des délégations à l'ambassade du Maroc, elles décident de poursuivre et d'intensifier leur action notamment par l'organisation de manifestations de masse. »

catrices au visage, aux che-
villes, aux mains.

A ses côtés, dans la *charrette* des militants progressistes dont le procureur royal exige le sang, des hommes aussi divers que Choujaz Abderrhaman, ouvrier ; Manouzi, gardien de la paix, et un autre Manouzi, prénommé Hocine, son neveu. La famille des Manouzi, de souche paysanne, chassée peu à peu de ses terres par les féodaux, s'était exilée vers Casablanca, afin d'y trouver du travail. Treize membres de cette famille figurent parmi les accusés présents au tribunal de Marrakech. (Elle est apparentée au commandant Manouzi, qui fut exécuté après le coup d'Etat manqué contre le roi, le 10 juillet.)

Beaucoup d'ouvriers parmi les seize : Aouad Mohammed, que ses copains ont surnommé *Canada*, non qu'il ait voyagé plus loin que la salle des tortures, mais parce qu'il travaillait à l'entreprise *Canada-Dry*, une fabrique de limonade, où il était délégué syndical. Amarir Hocine, délégué syndical, lui aussi, dans une raffinerie de sucre, et celui que l'on appelle affectueusement *le cycliste*, parce qu'il a une petite boutique de réparation de motos et bicyclettes usagées. Brahim Jilali.

Enfants de la misère, de force ils sont des révoltés, me dit, parlant de ceux-là, un ouvrier de Rabat, qui, travaillant en France, avait appris la *Jeune Garde*.

A côté d'eux, Boujama Ben Brahim, petit cultivateur ; Ahmed Ben Mansour, ingénieur chimiste ; Intida Aïssa, étudiant ; Ramses Mohamed, commissaire de police ; encore un étudiant : Barakat El Yazid. Et puis, les héros des tout premiers groupes de libération du Maroc contre le Protectorat, fondés par Mohamed Basri, que l'on a surnommé *le Jean Moulin du Maroc*, contre lequel la peine de mort est requise, mais qui a pu s'échapper : Ait Moudén, trois fois condamné à mort par les colonialistes, et l'ouvrier Affouah.

Tous deux participèrent à un attentat contre le fantoche Ben Arafat, choisi par les co-

ze directement menacés de mort, parmi les responsables de l'UNFP, non les moindres, les connaissant, je sais qu'ils auraient souhaité que je place avant eux leurs frères moins connus : Ajar et Ahmed Benjelloum.

Le premier est né dans le sud de son pays, en 1920. C'est un des premiers syndicalistes marocains, un fondateur de la Résistance marocaine, et, aussi, de l'UNFP, aux côtés de Ben Barka. Un *homme à abattre*, pour le pouvoir royal. Ajar et A. Benjelloum, trente ans, ancien responsable de l'Union nationale des Etudiants marocains, ont été livrés à Oufkir par Franco, le 15 février 1970.

Dans cette affaire, les policiers marocaine et franquiste ont travaillé main dans la main, profitant du fait que les deux hommes, avec quelques militants marocains et en accord avec le gouvernement syrien, négociaient en Espagne l'achat et la livraison, par bateau, d'armes destinées à la Résistance palestinienne.

Parmi les 193 accusés de Marrakech, plusieurs n'ont, d'ailleurs, jamais nié avoir combattu dans les rangs des combattants palestiniens. Les tortionnaires ont cherché à leur faire avouer que c'était en vue de s'entraîner pour renverser par la force le pouvoir royal.

Les membres des familles des inculpés, que j'ai rencontrés à Marrakech, m'ont raconté l'amer soulagement qu'ils ont ressenti en apprenant que ceux qu'ils ont pleuré comme morts, pendant des mois de *garde à vue à vie*, selon la formule d'un avocat, étaient en prison, menacés du poteau d'exécution, mais survivants. Toutes les cérémonies avaient été faites, les condoléances reçues.

Mais ces fantômes aux mains d'Oufkir se portent bien ; je puis témoigner de leur moral excellent, qui se traduisait parfois par de grands et francs éclats de rire à l'audience, quand la brochette des collabos qui prétendent les assassiner *légalement* était par trop embarrassée par les questions des avocats, et faisait figure d'accusée.

Ce procès est d'un pouvoir passé maître dans le chantage. Nul n'ignore, au Maroc, qu'après le coup d'Etat du 10 juillet qui confirmait son isolement, Hassan II, dans une prétendue *ouverture à gauche*, a tenté, par divers intermédiaires envoyés aux dirigeants de l'UNFP, d'obtenir d'eux

des concessions politiques en se servant comme otages des 161 militants injustement emprisonnés (90 % font partie des cadres de l'UNFP). Parce que leur mouvement et eux-mêmes sont restés fidèles à l'intérêt du peuple marocain, le réquisitoire a *frappé dur*.

Tels sont les hommes que nous devons sauver.

Délégations hier après-midi à l'ambassade du Maroc

A l'heure où les juges de Marrakech préparaient leur verdict les travailleurs de la région parisienne ont manifesté leur inquiétude sur le sort des démocrates marocains en apportant en délégations nombreuses, hier après-midi, à l'ambassade du Maroc, des pétitions et motions demandant « d'éviter toute mesure irrémédiable à l'issue d'un procès politique où les inculpés, niant les accusations portées à leur encontre, ont su montrer la sincérité de leur patriotisme et leur attachement à la démocratie ».

Les organisations nationales (C.G.T., C.F.D.T., F.E.N., P.C.F., P.S., Parti Radical, Jeune République, Ligue des Droits de l'Homme, A.F.J.D., Comité de Défense) qui étaient à l'origine de cette manifestation ont elles-mêmes porté une protestation à l'ambassade du Maroc puis se sont rendues au ministère des Affaires étrangères pour demander au gouvernement d'intervenir. Parmi la délégation on remarquait Léon Mauvais, secrétaire de la C.G.T., Bernard Dizier, du Bureau National de la C.F.D.T., Raymond Guyot, du Bureau Politique du P.C.F.

Les travailleurs avaient fait vite pour organiser cette protestation. Les cheminots de Batignolles ont approuvé la motion de leurs syndicats en procédant à un vote pendant le repas de midi. Des entreprises de la région parisienne les délégations portaient de nombreuses pétitions communes de la C.G.T. et de la C.F.D.T. comme à Thomson (SF de Sartrouville, chez Dassault, à l'Imprimerie Nationale. Les

postiers de la gare de Lyon à la SNIAS de La Courneuve, portaient une lettre signée par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. et par les partis communiste et socialiste.

Ces motions n'étaient pas la seule manifestation de protestation et des milliers de télégrammes ont été envoyés par les cellules du Parti Communiste, les municipalités, les entreprises et les universités.

A Lyon une délégation, composée de représentants de l'Union départementale C.G.T., de la F.E.N., des Jeunesses socialistes, de la fédération du Parti Communiste Français (Mireille Bertrand, membre du Comité Central), de la fédération du Parti Socialiste et accompagnée de trois avocats lyonnais, s'est rendue jeudi après-midi au consulat du Maroc à Lyon.

Les organisations du Parti Communiste et du Parti Socialiste, ainsi que les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'usine Rhodiacéta Belle-Etoile à St-Fons, ont adressé un télégramme à l'ambassade du Maroc.

D'autre part, devant la menace de mort qui pèse sur de nombreux inculpés du procès de Marrakech, le Secours Populaire Français « appelle tous ses amis, comités et fédérations à faire parvenir massivement des télégrammes au rot du Maroc pour que l'irréparable ne s'accomplisse pas ».

Le bureau national du Secours Populaire Français est intervenu à nouveau hier matin auprès du président du tribunal de Marrakech.



Pour sauver les patriotes marocains condamnés à Marrakech, les travailleurs de la région parisienne ont répondu massivement à l'appel des dix syndicats, partis et organisations démocratiques en portant leurs pétitions et motions de protestation à l'ambassade du Maroc à Paris.